



# Klimakompatibilität CP Police

(Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires, Genève)

## Caractérisation

La Caisse de prévoyance de droit public des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires du canton de Genève (CP Police) a un volume d'investissement total d'environ CHF 1,8 milliards et peut être estimée comme faisant partie des Top 85 à 100 des caisses de pension en Suisse.

## Politique en matière de durabilité/ESG

Depuis début 2021, la CP Police dispose d'une Charte d'investissement responsable, qui se base sur l'intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance), et qui comprend également une stratégie climatique.

La Charte stipule que les investissements directs ou au travers de fonds devraient respecter les critères ESG de base avec pour ambition de s'approcher progressivement des bonnes pratiques par secteur. Les facteurs ESG doivent être intégrés dans le processus d'analyse et de gestion du portefeuille afin d'assurer une meilleure gestion des risques, de saisir des opportunités d'investissement liées au développement durable, et de favoriser une meilleure performance à terme.

---

### Commentaire de l'Alliance Climatique

- Mise en œuvre de manière cohérente dans le cadre du processus d'investissement, cette politique a le potentiel pour aboutir à une importante restructuration durable des portefeuilles de titres.

## Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF. Dans le cadre de sa Charte d'investissement

socialement responsable, la CP Police prend explicitement en compte les risques climatiques (voir ci-dessous).

## Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Dans le cadre de sa Charte d'investissement responsable, la CP exclut les entreprises exerçant les activités suivantes:

- L'extraction non conventionnelle d'énergies fossiles et/ou production de gaz de schiste et de pétrole bitumineux (maximum 5% du chiffre d'affaires)
- L'extraction du charbon et/ou la génération d'électricité basée sur le charbon (maximum 30% du chiffre d'affaires).
- Plan de réduction progressive des émissions de CO2 financées par le portefeuille, en favorisant les entreprises les plus efficaces par secteur (investissement «best-in-class») et en limitant l'exposition aux énergies fossiles.

---

### Commentaire de l'Alliance Climatique

- Mise en œuvre de manière cohérente dans le cadre du processus d'investissement, cette politique a le potentiel pour aboutir à une trajectoire de décarbonisation des portefeuilles de titres compatible avec l'Accord de Paris sur le climat.

## Adhésion à des associations de développement durable

La Caisse est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et de l'ETHOS Engagement Pool International.

## Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool International, elle participe depuis en particulier juin 2018 au programme d'engagement pluriannuel en

cours, qui demande à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir pauvre en carbone.

La Caisse est signataire de la Climate Action 100+, des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de «travailler avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique».

Enfin, elle est devenue signataire de l'Investor Decarbonization Initiative de ShareAction. Cette initiative d'engagement climatique vise à garantir que les entreprises utilisent 100 % d'énergie renouvelable, augmentent leur efficacité énergétique et passent à la mobilité électrique.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Situation mai 2020 :

Selon une communication à l'Alliance climatique, la CP Police délègue l'exercice des droits de vote pour les actions étrangères à ses différents gérants qui appliquent leur propre dispositif en matière ESG dans l'intérêt à long terme du client.

---

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Cependant, on ignore si et dans quelle mesure ces exercices de droits de vote, qui sont entièrement laissés à la décision des gestionnaires d'actifs, sont positifs pour la durabilité et pour le climat.

### Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

### Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

En tant que caisse de pension pionnière en Suisse, la CP s'est fixé comme objectif d'aboutir à un portefeuille net zéro carbone d'ici 2050.

---

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Avec ce projet, elle fait œuvre de pionnière pour un objectif net zéro défini dans le temps.
- L'année cible 2050 correspond actuellement aux meilleures pratiques globales en matière de trajectoire de décarbonisation des investissements conforme à l'objectif de 1.5°C de l'Accord de Paris sur le climat.



Klima-Allianz  
Schweiz

---

### Conclusion:

Avec l'exclusion des producteurs de charbon et des centrales électriques au charbon, ainsi que des entreprises de l'extraction non conventionnelle d'énergies fossiles et/ou production de gaz de schiste et de pétrole bitumineux, la CP Police a commencé à décarboniser les investissements (actions, obligations). De plus, sa stratégie d'une réduction progressive des émissions de CO2 financées par le portefeuille a le potentiel d'ouvrir la voie à une trajectoire de décarbonisation rapide des investissements mobiliers.



### Tendance 2018-2020:

Évaluation: nettement mieux

---

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Avec sa première étape de décarbonisation et avec l'exercice de son influence en tant qu'actionnaire dans le cadre du ETHOS Engagement Pool International, qui inclut également le domaine des combustibles fossiles, la CP Police est sur la bonne voie vers une décarbonisation de son portefeuille compatible avec l'Accord de Paris.
- Son intention d'implémenter une intégration effective des critères ESG dans le processus d'investissement et de réduction progressive de l'empreinte carbone a, si bien conçue, le potentiel d'ouvrir la voie à une décarbonisation progressive des investissements conforme à l'objectif de 1.5°C de l'Accord de Paris.
- En tant que première caisse de pension en Suisse, la CP s'est fixé comme objectif d'aboutir à un portefeuille net zéro carbone d'ici 2050.